

303 626 931

991169

GREFFE  
DU TRIBUNAL de COMMERCE  
[24 NOV 1999]  
N° 99/0026  
43000 LE PUY

O R D O N N A N C E

NOUS, JUGE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY EN VELAY,  
COMMIS à la SURVEILLANCE DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES  
assisté du greffier du Tribunal,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

DISPENSONS PROVISOIREMENT POUR UNE DUREE DE TROIS MOIS

- la SARL MONDIAL'EVASION
  - dont le gérant est monsieur JAMET Eric
  - siège social: 19 rue Saint Jean, 42000 SAINT ETIENNE
  - établissement secondaire: 5 Place carnot, 43200 YSSINGEAUX
- de produire
- la LICENCE D'AGENCE DE VOYAGES

exigée par les textes en vigueur à l'appui de la demande d'inscription  
au Registre du Commerce et des Sociétés, et AUTORISONS expressément  
en conséquence, Monsieur le Greffier à procéder à la formalité malgré  
l'absence de cette pièce.

DISONS QUE LA PIECE CI-DESSUS INDIQUEE et pour laquelle  
la dispense provisoire est accordée, DEVRA ETRE DEPOSEE AU GREFFE  
DE CE TRIBUNAL AVANT LE 24 FEVRIER 2000

A DEFAUT et SANS AUTRE NOTIFICATION, Mention d'office sera  
effectuée à la diligence de Monsieur le Greffier de ce Tribunal,  
si besoin est, commis à cet effet pour mentionner l'arrêt de  
l'activité concernée pour défaut de régularisation.-

ORDONNONS le dépôt en annexe du Registre du Commerce  
de la présente Ordonnance, sa notification au requérant qui en  
supportera les dépens.

ORDONNONS l'exécution provisoire de la présente Ordonnance  
nonobstant toutes voies de recours.

FAIT en notre Cabinet au PUY EN VELAY le vingt quatre  
xxx novembre mil neuf cent quatre vingt dix neuf.

Le Greffier

Le Juge commis

J.L. BESQUEUT



EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE  
DU TRIBUNAL DE COMMERCE  
- ~~extraite~~ - EXPEDITION - ~~extraite~~  
délivrée à  
SARL Mondial'Évasion  
Le 24 NOV 1999



EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE  
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES  
EXPEDITION EXECUTOIRE DELIVREE A MAIN  
SARL Mondial Evasion le 24 NOV. 1999

Demande de dérogation à l'article  
34 du décret du 23.03.67 et à  
l'article 13 du décret du 27.12.75

TRIBUNAL DE COMMERCE  
24 NOV 1999  
LN 99/026  
43000 LE PUY

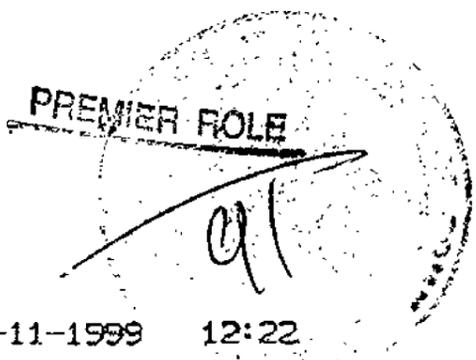
REQUETE

Au Juge du TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY EN VELAY,  
compis à la surveillance du REGISTRE DU COMMERCE ET DES  
SOCIETES.

Je Soussigné, *M. SAMET Euch*, gérant de la SARL MONDIAL'EVASION  
demeurant à *St Etienne, 18 rue Gustave Nadaud*  
établissement secondaire: 5 place carnot 43200 YSSINGEAUX  
requiert du Juge compis à la surveillance du REGISTRE DU COMMERCE ET DES  
SOCIETES de bien vouloir autoriser Monsieur Le Greffier du Tribunal  
de Commerce du PUY EN VELAY à m'inscrire au Registre du Commerce avant  
l'obtention de la pièce obligatoire à savoir :

La licence "Agence de voyages" concernant l'établissement d'Yssingeaux  
par dérogation à l'article 34 du décret du 23 Mars 1967 modifié par  
l'article 13 du décret du 27 Décembre 1975.

Fait à *St Etienne*  
le *16 Novembre 1999*



*[Signature]*  
MONDIAL'EVASION  
19, rue St-Jean, 19 - B.P. 122  
42001 ST-ETIENNE CEDEX 1  
Tél. 77.33.77.33 - Télex 300 728  
Licence 820 A